









BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA MAURITANIE



POINTS SAILLANTS

- Arrivées précoces et massives de troupeaux au niveau des zones de Hadada en provenance des Wilayas du Nord
- Amenuisement des ressources en pâturage et en eau qui restent globalement moyenne
- Dégradation de l'état embonpoint des animaux mais qui reste globalement acceptable
- Augmentation du prix de l'aliment de bétail
- Cas isolés de maladies animales telles que le botulisme, la peste de petits ruminants (PPR), des parasitoses ainsi que des cas d'avortement signalés dans les zones de surveillance pastorale
- Situation critique sur la bande frontalière avec une forte concentration du cheptel ne pouvant pas franchir la frontière à cause de la situation sécuritaire au Mali











Ce système d'information et de surveillance de la zone agropastorale de la Mauritanie a vu le jour en 2019 avec les projets suivants :

- « Assistance d'urgence aux communautés agropastorales touchées par la sécheresse dans les régions du sud et de l'est de la Mauritanie » financé par OFDA/USAID entre 2019 et 2020
- « Améliorer durablement la productivité agro-pastorale » phase I pour assurer la surveillance pastorale au Sahel financé par la FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO période 2019 et 2020

Actuellement, la production et diffusion de ces bulletins sont soutenues par les projets :

- « Soutenir le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) dans la construction d'un solide mécanisme d'alerte précoce, de préparation et de planification des réponses aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition en Mauritanie, dans le cadre d'un système national de protection sociale réactive aux chocs et comme contribution à un plan global de RRC » phase I et II financé par PAM/ECHO
- Et toujours par le projet « Améliorer durablement la productivité agro-pastorale » phase II pour assurer la surveillance pastorale au Sahel financé par la FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO période 2020 et 2021

Ces projets sont mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) en collaboration avec le CSA, le Ministère de l'Élevage et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) pour appuyer le Système d'Alerte Précoce (SAP) national dans la collecte et l'analyse des données agropastorales.

La validation finale de ce bulletin est assurée par le Comité National de Suivi Pastoral qui regroupe plusieurs acteurs du secteur, ONG et Associations. Au niveau régional, la validation est effectuée par les représentations du Ministère de l'Élevage.

La démarche méthodologique combine des enquêtes de terrain au niveau des sites relais de surveillance pastorale et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site www.geosahel.info. Les enquêtes de terrain concernent 17 sites relais répartis sur différents départements qui composent la zone agropastorale des régions de Hodh El Chargui, du Guidimakha et du Gorgol. Chaque site relais est sous la responsabilité d'un relais sentinelle, qui est chargé de collecter à une fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages de téléphonie portable (SMS), et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.







CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

DISPONIBILITÉ DES PÂTURAGES

Au cours de la période février-mars 2022, les ressources en pâturages au niveau des sites agropastoraux de la Mauritanie sont jugées globalement moyennes avec quelques poches déficitaires et en amenuisement par rapport à la période précédente en particulier sur le Guidimakha.

Au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui, malgré la réduction avérée des ressources en pâturages, les zones de Djimmi et Adelbagrou en disposent encore en quantité suffisante. La zone de Bousta, connue par sa forte concentration de bétail à cause des bonnes conditions d'abreuvement, et celle d'Aghor relevant de la Moughataa de Bassikounou indiquent une disponibilité moyenne. En revanche au niveau la zone d'Oumouavnadeich, on observe des poches très déficitaires en pâturages.

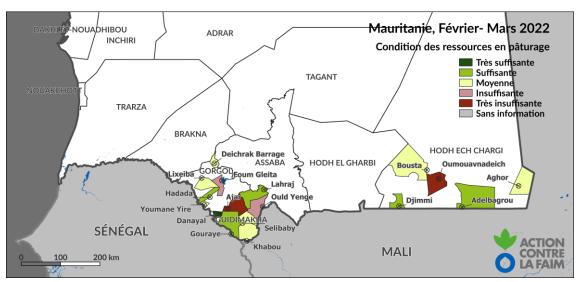


Figure 1 - Situation des ressources en pâturage février- mars 2022 sur la Mauritanie

Au Guidimakha, on observe une situation similaire à celle du Hodh El Chargui avec des poches déficitaires au niveau des zones d'Ajar et d'Ould Yengé. Quant à la Wilaya du Gorgol, les informations reçues au cours de la période indiquent une situation acceptable malgré les poches déficitaires au niveau de la zone de Foum Gleita. Selon les relais, la situation va s'empirer dans les mois de saison sèche à venir et le recours à l'aliment de bétail a déjà commencé au niveau de certaines zones.









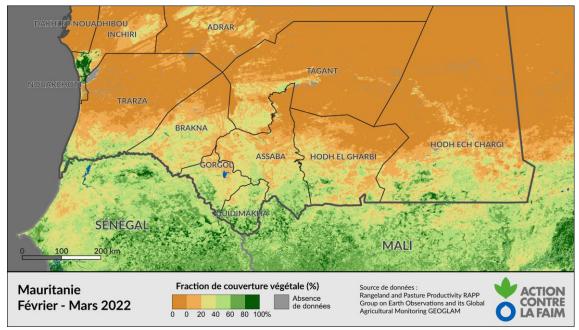


Figure 2 - Fraction de couverture végétale en février-mars 2022 sur la Mauritanie

La figure 2 montre une situation insuffisante des ressources en pâturages au niveau des sites de surveillance pastorale au cours de cette période.

La carte d'anomalie de couverture végétale pour la période février-mars 2022 comparée à la moyenne sur la même période de 2001-2021 (Figure 3) indique une situation déficitaire du pâturage. Les zones sud de Hodh El Chargui, Guidimakha et Gorgol sont en situation d'anomalie légèrement positive du fait d'un hivernage de l'année 2021 localement moyen à ces endroits. Cependant, les Wilayas de l'Assaba, du Hodh El Gharbi, ainsi que celles du nord du pays indiquent une situation fortement négative avec plusieurs poches déficitaires en pâturages, résultat du fort déficit en production durant l'hivernage 2021.

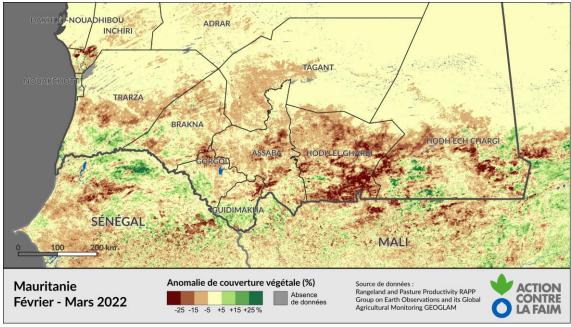


Figure 3 - Anomalie de couverture végétale en février-mars 2022 sur la Mauritanie.









ABREUVEMENT DES ANIMAUX

Les informations reçues au cours de cette période indiquent un assèchement total des eaux de surfaces et de bon nombre des autres points d'eau au niveau des sites de surveillance pastorale.

Au Guidimakha, malgré l'asséchement de plusieurs points d'eau, les ressources en eau demeurent suffisantes de façon générale. Cependant, au niveau des zones de Ould Yengé et Sélibaby, on observe une situation respectivement insuffisante et moyenne. Ailleurs dans la région, la disponibilité en eau est très suffisante à suffisante. Cette situation est similaire à celle observée au niveau de la Wilaya du Gorgol, avec les ressources en eau allant de très suffisante à suffisante par endroit (Figure 4). Quant à la Wilaya de Hodh El Chargui, la situation est globalement acceptable. La zone de Bousta indique une situation suffisante en eau grâce au barrage qu'elle abrite tandis que les zones d'Adelbagrou et Aghor, on signale une disponibilité moyenne des ressources en eau. Toutefois, la zone d'Oumouavnadeich connait une situation inquiétante liée au manque d'eau. La situation est aggravée par une panne de longue durée du groupe électrogène qui alimente le seul forage existant pour l'approvisionnement en eau pour les ménages et l'abreuvement des animaux. À cela s'ajoute, l'endommagement cette année du seuil de retenue d'eau qui rehaussait le niveau de la nappe phréatique dans le temps. Selon les relais, la situation est difficile surtout en cette période de forte chaleur avec les besoins accrus en eau pour la consommation des humains et du cheptel.

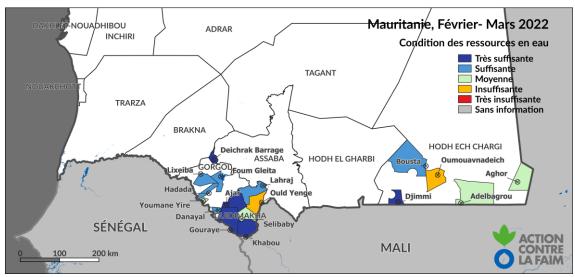


Figure 4 - Disponibilité des ressources en eau enregistrée février-mars 2022

Il ressort des informations reçues en cette période d'asséchement des eaux de surfaces, que les principales sources d'abreuvement du bétail demeurent les puits, les puisards ainsi que les forages au niveau des sites suivis (Figure 5).

Les zones de Gouraye, Khabou au Guidimakha et Youman Yiré au Gorgol sont traversées par le fleuve, qui constitue la principale source d'abreuvement des animaux.









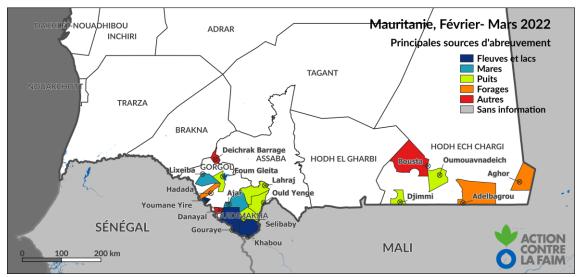


Figure 5 - Principales sources d'abreuvement des animaux utilisées février-mars 2022

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAILS

Au cours de cette période, une forte concentration de bétail est observée au niveau des zones pastorales qui sont pourvues de pâturages et de points d'eau.

Au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui, la forte concentration d'animaux est située sur la bande frontalière des zones de Djimmi et Aghor. La zone de Bousta, considérée comme stratégique par les éleveurs avec l'existence d'un barrage, continue à subir les effets de la transhumance interne avec des arrivées massives de troupeaux en provenance des Moughataas du nord de la Wilaya qui ont été très faiblement arrosées durant l'hivernage passé. Au Guidimakha, on observe un flux de troupeaux plutôt modéré mais, avec une forte concentration de bétail au niveau des zones de Khabou et Gouraye depuis la période écoulée.

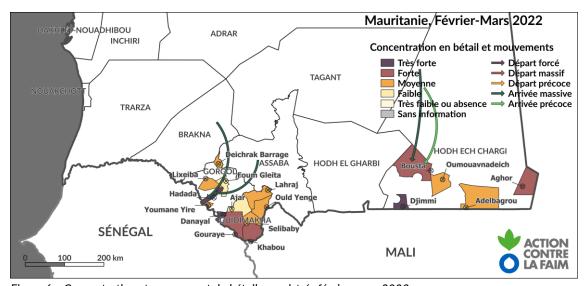


Figure 6 – Concentration et mouvement du bétail enregistrés février-mars 2022









Au Gorgol, la zone de Hadada relevant de la commune de Toufdé Civé dispose de quantité suffisante en eau et pâturages en ce moment. Ainsi, elle continue d'enregistrer des arrivées massives de troupeaux composés de bovins et d'ovins en provenance des Wilayas de l'Assaba et du Brakna. L'arrivée de ces transhumants engendre une forte pression sur les ressources pastorales, entrainant leurs amenuisements rapides.

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

S'agissant de l'état d'embonpoint des animaux, il s'est légèrement détérioré par rapport à la période précédente mais reste globalement acceptable (Figure 7). Cependant la situation est critique au niveau des zones d'Oumouavnadeich, Adelbagrou dans la Wilaya de Hodh El Chargui et Ajar, Sélibaby au Guidimakha où les animaux présentent un mauvais état d'embonpoint.

En santé animale au cours de cette période, des cas suspects de botulisme ont été signalés au niveau de la zone de Hadada au Gorgol. Au niveau de la zone de Youman Yiré, ce sont des cas de PPR (peste de petits ruminants), des avortements chez les petits ruminants ainsi que des cas de parasitose qui ont été signalés.

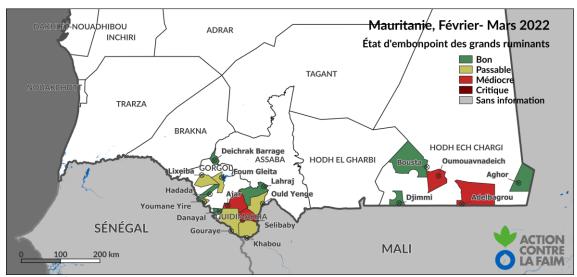


Figure 7 – État embonpoint des grands ruminants enregistré février-mars 2022

FEUX DE BROUSSE

Au cours de cette période février- mars 2022, on signale quelques cas de feux de brousse au niveau des zones de Hadada au Gorgol et de Gouraye au Guidimakha. Selon la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) du Guidimakha, cinq cas de feux de brousse ont été enregistrés au cours de cette période. Le cumul de la superficie brulée est de 0,438 km². Au Hodh El Chargui, 8 cas de feux de brousse ont été enregistrés selon la DREDD au niveau des Moughataa de Bassikounou, Timbedra, Djigeuni, Amourj et Adelbagrou. Le cumul de la superficie brulée est de 55,5 km². Quant à la Wilaya du Gorgol, aucun cas de feu de brousse n'a été enregistré au cours de cette période (février-mars 2022) selon le représentant de la DREDD.









MARCHÉS

PRIX DES MARCHÉS

Au cours de cette période, on constate que les prix au niveau des marchés demeurent en hausse par rapport à l'année dernière à la même période comme cela était déjà le bimestre précédent (décembre 2021 - Janvier 2022). Cependant, une baisse du prix des caprins et des ovins est enregistrée au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui.

En comparaison avec les prix de l'année dernière à la même période, on constate qu'ils restent toujours en hausse au niveau des sites suivis.

Au niveau de la Wilaya du Guidimakha, le prix moyen d'un caprin mâle est de 2 835 MRU contre 2 383 MRU à la période passée soit une variation à la hausse de +19%. Au Gorgol et au Hodh El Chargui on note une baisse respectivement de -4% et de -12% par rapport à la période précédente (Tableau 1).

Comparativement au prix de l'année dernière à la même période, le prix moyen du caprin mâle est en hausse de +20% au Guidimakha, +8% au Gorgol et +10% au Hodh El Chargui.

Tableau 1 - Évolution du prix des caprins

Wilaya	Prix Caprin Mâle FévMars 2022 (MRU/tête)	Prix Caprin Mâle Déc. 2021-Jan. 2022 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle FévMars 2021 (MRU/tête)	Variation (%)
Guidimakha	2835	2383	+19%	2354	+20%
Gorgol	2600	2700	-4%	2413	+8%
Hodh El Chargui	2860	3244	-12%	2600	+10%

Source : Réseau de relais sentinelles

L'ovin mâle au cours de cette période au Guidimakha vaut 3 950 MRU contre 4 054 MRU précédemment soit une très légère variation à la baisse de -2%. Au niveau de la Wilaya de Gorgol, l'ovin mâle se négocie à 4 510 MRU contre 4 205 MRU la période précédente soit une hausse de +7%. Sur la Wilaya du Hodh El Chargui, on observe une variation à la baisse significative avec -18% faisant passer l'ovin mâle de 4 525 MRU à 3 700 MRU (Tableau 2). Selon les relais cette baisse est en rapport avec l'état d'embonpoint qui est en nette dégradation d'une part et d'autre part la réduction de flux avec le Mali liée à l'insécurité.

Comparativement à l'année passée à la même période, le prix moyen de l'ovin mâle est toujours en hausse au niveau des sites suivis, ainsi on note +9% au Guidimakha et au Hodh El Chargui, et +10% au Gorgol (Tableau 2).

Tableau 2 – Évolution du prix des ovins

Tubleda Z Evoluti	on du prix des oviris				
Wilaya	Prix Ovin Mâle Fév. Mars 2022 (MRU/tête)	Prix Ovin Mâle Déc. 2021-Jan. 2022 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle FévMars 2021 (MRU/tête)	Variation (%)
Guidimakha	3950	4025	-2%	3633	+9%
Gorgol	4510	4205	+7%	4113	+10%
Hodh El Chargui	3700	4525	-18%	3390	+9%

Source : Réseau de relais sentinelles

Les prix des caprins et des ovins ont connu une forte baisse la période précédente (déc. 2021-Janv 2022) à cause de la détérioration des conditions générales d'élevage. Cependant, en cette période à l'approche du mois de ramadan entrainant une plus forte









demande, on observe une reprise des prix du bétail se traduisant par une stabilité, voire une hausse sur certaines Wilaya (Tableau 2).

Le prix moyen du mil demeure stable par rapport à la période précédente au niveau des sites suivis avec une très légère baisse comprise entre -1% et -3% (Tableau 3). Cependant le prix du mil reste très fortement supérieur à celui enregistré l'année passée à la même période (Février-Mars 2021) avec +18% sur le Guidimakha, +34% sur le Hodh El Chargui et +40% sur le Gorgol, et cela est dû à une faible disponibilité constatée au niveau des marchés (Tableau 3).

Tableau 3 – Évolution du prix du mil

Wilaya	Prix du mil FévMars 2022 (MRU/kg)	Prix du mil Déc. 2021-Jan. 2022 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du mil FévMars 2021 (MRU/kg)	Variation (%)
Guidimakha	30.83	31.20	-1%	26.17	+18%
Gorgol	33.33	34.20	-3%	23.83	+40%
Hodh El Chargui	23.32	23.80	-2%	17.40	+34%

Source : Réseau de relais sentinelles

Le prix de l'aliment de bétail est stable par rapport à la période précédente, le prix moyen actuel du sac de 50kg se négocie autour de 1 150 MRU contre 1 180 MRU précédemment soit une légère variation à la baisse de -3% au Guidimakha. Au Gorgol, le prix moyen du sac est passé de 880 MRU à 900 MRU ce qui correspond à une hausse de +2%. Quant à la Wilaya de Hodh El Chargui cette tendance haussière est de +9% faisant passer le prix du sac de 50kg d'aliment pour bétail de 863 MRU à 940 MRU (Tableau 4).

Tableau 4 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Wilaya	Prix Aliment Bétail Fév. Mars 2022 (FCFA/50 kg)	Prix Aliment Bétail Déc. 2021-Jan. 2022 (FCFA/50 kg)	Variation (%)	Prix Aliment Bétail Fév. Mars 2021 (FCFA/50 kg)	Variation (%)
Guidimakha	1150	1180	-3%	686	+68%
Gorgol	900	880	+2%	598	+51%
Hodh El Chargui	940	863	+9%	575	+63%

Source : Réseau de relais sentinelles

En comparaison avec les prix de l'année passée à la même période (décembre 2020-Janvier 2021), on constate que la tendance haussière est de +68% au niveau de la Wilaya du Guidimakha, +51% au Gorgol et +63% au Hodh El Chargui. À noter que l'année dernière à la même période, par suite de la bonne pluviométrie de l'hivernage 2020 engendrant une abondante disponibilité de pâturage dans les zones agropastorales et occasionnant moins de recours des éleveurs à l'aliment de bétail. De l'avis des relais pasteurs cette variation à la hausse du prix de l'aliment de bétail est liée à la forte demande de ce produit par les éleveurs, ainsi pour juguler les méfaits de la faible pluviométrie de l'hivernage dernier ayant eu un impact sur la production de biomasse.









TERMES DE L'ÉCHANGE CAPRIN CONTRE MIL

Les termes d'échanges caprin mâle adulte contre du mil demeurent favorables aux éleveurs comme la période précédente malgré leurs évolutions à la baisse au niveau de Hodh El Chargui et du Gorgol.

Au niveau de la Wilaya du Guidimakha, on échange en moyenne 92 kg de mil contre un caprin mâle soit une variation à la hausse de +20% par rapport à la période précédente. Au Gorgol malgré une très légère baisse de -1% constatée, la tendance demeure de 78 kg de mil/tête. En revanche au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui, la tendance est 123 kg de mil contre 136 kg soit une baisse de -10% (Tableau 5).

Tableau 5 - Évolution des termes de l'échange caprin mâle adulte contre mil

Wilaya	TdE Caprin/Mil FévMars 2022 (kg/tête)	TdE Caprin/Mil Déc. 2021-Jan. 2022 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Caprin/Mil FévMars 2021 (kg/tête)	Variation (%)
Guidimakha	92	76	+20%	90	+2%
Gorgol	78	79	-1%	101	-23%
Hodh El Chargui	123	136	-10%	149	-18%

Source : Réseau de relais sentinelles

En comparaison avec la situation de l'année dernière à la même période, on constate que les termes d'échanges restent favorables aux éleveurs malgré la baisse significative constatée de -23% au Gorgol et -18% au Hodh El Chargui comme le bimestre passé (décembre 2021-janvier 2022). En revanche au Guidimakha, on note une légère variation à la hausse de +2%.

VENTE DE FEMELLES REPRODUCTRICES

Les ventes de femelles reproductrices se sont poursuivies comme la période précédente au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 8). Globalement 9 sites sur 17 soit 52% signalent des ventes de femelles reproductrice contre 8 sites la période précédente.

Selon les relais pasteurs, ces ventes sont normales et concernent généralement des vaches laitières de reformes qui sont aussitôt remplacées par des femelles plus jeunes.

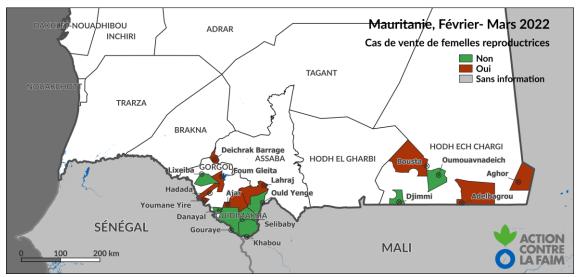


Figure 8 - Vente de femelles reproductrices février -mars 2022









CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Partager le bulletin d'information avec l'ensemble des acteurs, en particulier les pasteurs pour la « redescente » d'informations
- Rendre disponible avec un prix subventionné l'aliment de bétail
- Accroitre la sensibilisation contre les feux de brousse en milieu pastoral
- Sensibiliser les éleveurs sur la législation concernant le vol du bétail
- Sensibiliser les éleveurs sur la vaccination du cheptel et sur les méfaits de l'usage abusif des produits vétérinaires
- Accroître les campagnes de sensibilisation de la pandémie COVID-19
- Réhabiliter les points d'eau et les infrastructures hydrauliques défectueuses
- Réaliser des points d'eau au niveau des zones à pâturages n'ayant pas d'eau
- Poursuivre la surveillance pastorale et l'étendre aux autres Wilayas agropastorales pas encore couvertes pour alerter les populations d'agropasteurs et pasteurs sur les risques de catastrophes auxquels elles sont exposées
- Encourager les populations pastorales à faire la culture fourragère

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- SIDIBE Nouhoum (ACF-Mauritanie) nsidibe@mr.acfspain.org
- CAMARA Thierno Sambara (ACF-Mauritanie) tcamara@mr.acfspain.org
- MBEIRICK BELKHEIR B. (ACF-Mauritanie) mbeirickbelkheir@mr.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF-ROWCA) erfillol@wa.acfspain.org
- BERNARD Cédric (ACF-ROWCA) cbernard@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données et l'élaboration du bulletin sont assurées en partenariat avec le ministère de l'Élevage, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP).







FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation Albert II de Monaco, du programme *Disaster Preparedness* de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (DIPECHO) à travers le Programme Alimentaire Mondial (WFP).





